

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 76 (1996)
Heft: 3: Alsace : la plus européenne des régions

Artikel: Portrait : un nouvel Alsacien
Autor: Leborgne, Jean-Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889354>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait :

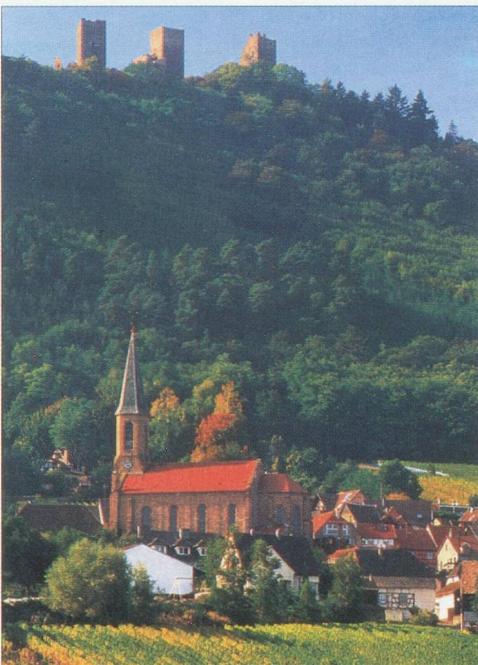
UN NOUVEL ALSACIEN

Pour un Européen convaincu, s'installer en Alsace n'est qu'une grande partie de plaisir. Récit.

Natif du Nord de la France, sa vie et sa carrière l'avaient jusqu'ici mené en Touraine, en Lorraine, au Luxembourg et, inévitablement, en Région Parisienne. C'est le hasard, dit tout d'abord Jean-Luc Leborgne, qui l'a conduit en Alsace. Et si c'était bien autre chose ?

Ecoutons-le : « *L'Alsace nous a d'abord séduits, mon épouse et moi, par sa beauté, son climat, l'accueil des gens, les bonnes tables, tout un environnement à taille humaine, et sa richesse culturelle. A peine installés, nous avons découvert de nouveaux paysages, parcourant à vélo les nombreuses pistes cyclables aménagées. La Forêt-Noire toute proche nous a ouvert des promenades en pleine nature ; puis, l'hiver venu, ses pistes de ski.* »

G. LAGOURMETTE



Non ! Jean-Luc ne travaille pas au service du tourisme régional : il est directeur financier d'une société allemande, et traverse le Rhin chaque jour pour aller à son travail. « *La route vers l'Allemagne est souvent encombrée, et pas en trop bon état, mais en revanche sans péage. Notre entreprise se développe bien. Il y a peu, elle ne travaillait qu'en Allemagne ; désormais déjà les 50 % de son activité sont réalisés en France et en Suisse : l'Europe ici, c'est déjà une réalité quotidienne.* »

Opportuniste, Jean-Luc ? Bien au contraire. Au fur et à mesure qu'on approfondit la question avec lui, on voit que son installation en Alsace repose sur une réelle orientation de vie : « *On cultive ici une civilisation basée sur de vraies valeurs. Ainsi l'enseignement religieux*

est-il vivement conseillé - mais pas imposé - aux enfants, comme complément aux études secondaires. Le bilinguisme est discret ; seuls les personnes relativement âgées parlent encore alsacien entre elles (). Mais le caractère « germanique » souvent reproché aux Alsaciens est nettement plus « latin » qu'on ne veut bien le dire : il sont à la fois corrects et souples et respectent l'esprit plus que la lettre. Et sur le plan culturel, les possibilités n'ont rien à envier à la capitale ; de plus les manifestations sont accessibles facilement et sans problèmes de trafic ou de stationnement, libres de l'agitation frénétique et de l'agressivité de Paris. »*

« Le sens de la solidarité est poussé : voyez le respect des gens pour la propreté de leur environnement ! A l'expérience, la pollution urbaine est nettement moins perceptible à Strasbourg qu'à Paris. Et puis il y a des avantages concrets : la Sécurité sociale par exemple, dont le taux de remboursement est nettement plus élevé, ce qui n'empêche pas qu'elle reste régionalement bénéficiaire, grâce à une gestion rigoureuse. »

Tout bien considéré, Jean-Luc Leborgne sait pourquoi il est venu vivre en Alsace. La meilleure preuve c'est sa conclusion : « Nous espérons nous installer définitivement ici. Les avantages sont déterminants : l'accueil est sympathique, tant à la mairie que parmi les voisins, et tout le monde vous fait sentir que vous êtes le bienvenu. »



Par Jean-Luc Leborgne

L'Européen d'Alsace